

Diagonales : Quand le bâtiment va

30-01-2012

Les spécialistes de l'immobilier sont partagés quant aux effets sur le prix du mètre carré de l'augmentation de 30% du coefficient d'occupation des sols (COS) annoncée dimanche soir par le président de la République. Dans le langage économique, on appelle externalité ce type de dispositions qui affectent, positivement ou négativement, la situation des agents sans qu'ils soient directement parties prenantes.

A défaut de satisfaire à coup sûr les propriétaires et les professionnels de la construction, la libération du COS fera au moins quelques heureux : les économistes. L'irruption d'externalités est toujours riche d'enseignements sur le fonctionnement des marchés. Celle-ci nous éclairera peut-être sur les mystères de la bulle immobilière. A suivre.

Jean-Jacques
Salomon

jjsalomon@oomark.com